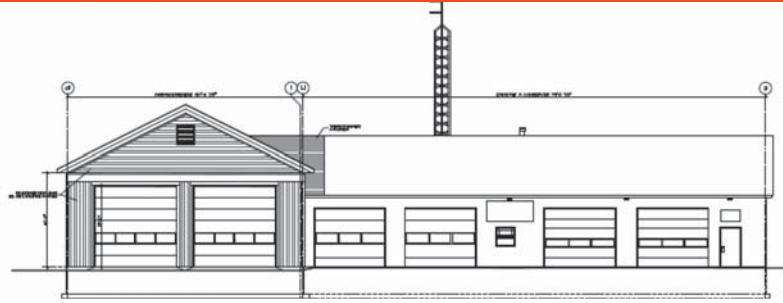




Mille-Isles, le 2 avril 2014

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,



RÈGLEMENT D'EMPRUNT CASERNE

Le Conseil a hérité des dossiers de la caserne d'incendie et de l'Hôtel de ville, qui doivent être restaurés afin de répondre aux normes exigées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Le conseil précédent vous avait proposé la démolition de l'Hôtel de ville et la construction de deux nouveaux édifices pour répondre à ces besoins. Il évaluait les coûts à 4 862 713 \$. Vous avez signé très majoritairement les registres face à ces deux règlements d'emprunt. Comme le prévoit la loi, le conseil aurait pu à ce moment réviser ses projets et proposer une autre façon de rencontrer ses obligations. Il a préféré tenir des référendums où plus de 70 % des 556 personnes votantes se sont prononcées contre ces projets le 24 février 2013. À la suite de ces résultats, il n'a pas manifesté l'intention de remplir ses obligations.

Le 24 janvier 2014, la CSST a signifié à la Municipalité un premier avis d'infraction constaté le 3 octobre 2013 lui réclamant l'amende pour non respect de ses engagements et une suramende pour avoir négligé de répondre aux normes légales et d'assurer la santé et la sécurité de ses employés.

Nous avons pris le dossier en main. Le 4 février, j'ai contacté le procureur de la CSST au dossier. Le 5 février, le Conseil s'est réuni en séance extraordinaire et il a décidé d'aller en soumission auprès de trois firmes d'architecte et d'ingénierie afin d'obtenir le plus rapidement possible des plans préliminaires.

Nous avons soumis les plans préliminaires au comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le Conseil, à la recommandation du CCU, a décidé d'aller de l'avant avec la restauration de la caserne.

Nous avons convoqué la CSST le 19 février pour leur expliquer notre démarche et exposé notre engagement afin de faire face à nos obligations, tant dans le meilleur intérêt de nos salariés que de l'ensemble de la population. Notre démarche a porté ses fruits auprès de la CSST, si bien que le dossier pénal contre la Municipalité sera retiré si nous exécutons nos engagements. Nous n'aurions pas à payer les amendes qui s'élèvent à plus de 10 000 \$.

La caserne actuelle ne répond pas à l'espace requis. Nous l'agrandirons de deux nouvelles portes et l'espace intérieur répondra à nos besoins et aux normes. Le coût de restauration de la caserne s'évalue à 443 000 \$. Au moment où nous vous informons de ce coût, il nous est impossible de savoir si la Municipalité a un surplus accumulé de l'exercice financier précédent. C'est pourquoi le Conseil adopte un règlement d'emprunt représentant la totalité de la somme. Il a cependant déposé une demande de subvention représentant 50 % de la somme, et ce, avant l'échéance du 14 mars 2014 ce qui nous assure d'une réponse d'acceptabilité ou non avant la fin juin 2014. Nous devons adopter ce règlement d'emprunt maintenant afin de rencontrer les délais convenus avec la CSST sinon nous devons payer les amendes réclamées par cette dernière.

C'est dire qu'à la fin juin 2014, nous serons en mesure de connaître ce qu'il nous en coûtera sur 20 ans. Dans le pire des cas, le montant annuel à répartir entre les contribuables serait de l'ordre de 31 200 \$, capital et intérêts, sur 20 ans.

Notre approche a l'avantage de pouvoir mettre en place une caserne d'incendie satellite qui desservira les propriétés situées dans les secteurs des lacs Robert, Massie, Paul et chemin de Mille-Isles qui seront à 8 km ou moins de cette dernière. Les résidents de ces secteurs seront consultés et informés plus en détail de ce projet qui leur assurerait un service de pompiers répondant aux normes et une déduction de leur prime d'assurance. Ainsi, il serait pensable de financer ce projet par une taxe de secteur.

Le Conseil entreprend simultanément le travail d'évaluation de la restauration de l'hôtel de ville et de sa mise aux normes. Il envisage le début des travaux pour le printemps 2015.

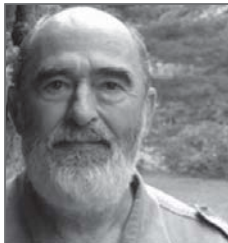
La totalité des travaux ci-dessus décrits sans subvention représente environ 30 % des coûts estimés des projets rejetés majoritairement en février 2013. C'est une économie de 70 % avec plus de services. En effet, même sans subvention nous répondons aux besoins de l'ensemble de la population pour les 20 prochaines années et respectons mieux votre capacité de payer et nous réglons les problèmes identifiés.

Cette approche fait d'ailleurs l'unanimité des membres du conseil.

Recevez nos meilleures salutations.

Votre conseil,

par *Michel Boyer*, maire



MOT du MAIRE

Édition mai 2014

Chers concitoyens, chères concitoyennes

C'est un privilège pour moi, que j'assume avec plaisir, de communiquer avec vous, afin de vous permettre de prendre connaissance de l'évolution de la vie de votre municipalité.

Pour une plus grande accessibilité

Je profite de l'occasion pour vous faire savoir qu'à compter du 1^{er} juin 2014, les bureaux de l'Hôtel de ville seront ouverts du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 16 h 30, et ce, sans interruption. Vous pourrez vous y présenter sur ces heures. Soyez assurés d'un accueil cordial et chaleureux.

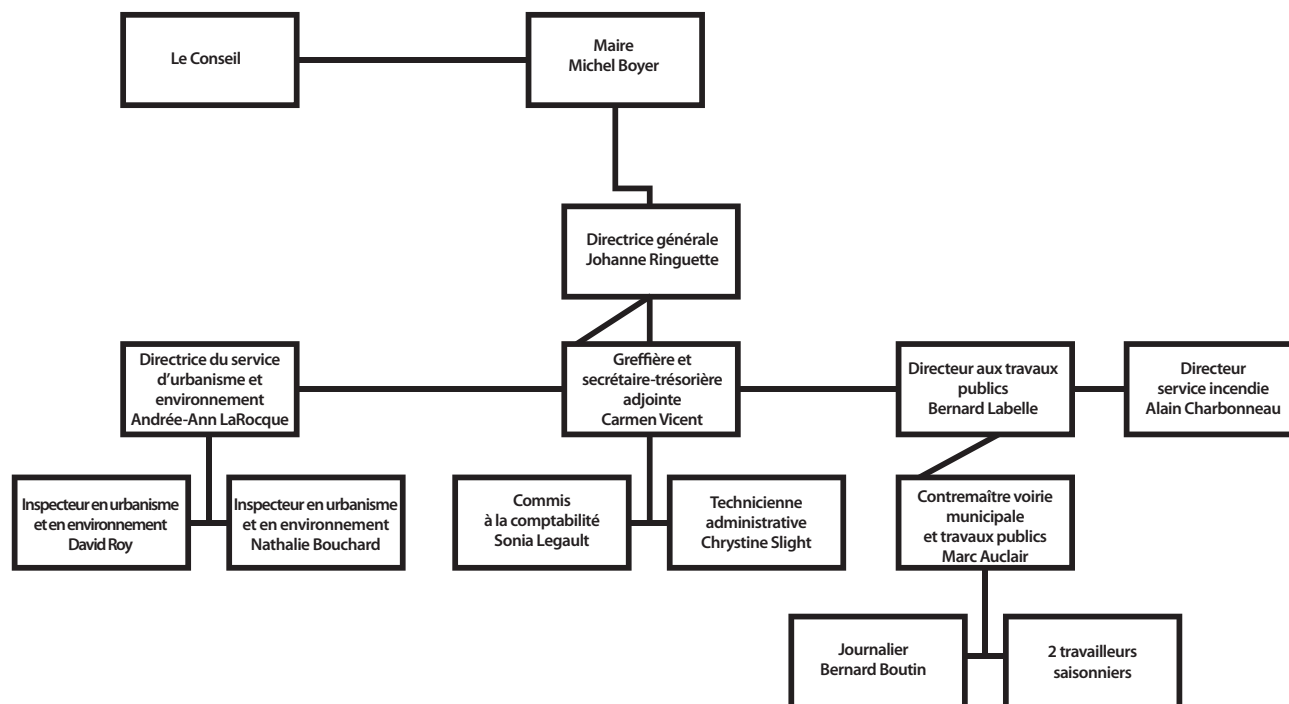
Une équipe d'employés en partie renouvelée

Depuis la dernière parution de l'Info Mille-Isles, votre conseil a procédé à l'embauche de trois nouveaux employés. À la suite du départ de madame Caroline Aubertin le 4 octobre 2013 pour un poste de directrice générale à la municipalité de Saint-Esprit, le Conseil a évalué les besoins et, à sa séance du 5 mars 2014, a aboli cette fonction pour créer celle de greffier(ère) et secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e), à temps partiel, laquelle est occupée depuis le 7 mai par madame Carmen Vicent. Il a dû pourvoir le poste de directeur en urbanisme et environnement occupé par monsieur Yohann Champagne qui nous a quittés le 11 avril 2014 pour relever un nouveau défi professionnel à la Ville de Mascouche. Notre nouvelle directrice de ce service, madame Andrée-Ann LaRocque, est entrée en fonction le 6 mai dernier.

Nous remercions monsieur Champagne pour ses années de service au sein de notre municipalité et lui souhaitons le succès espéré dans sa nouvelle fonction.

Le Conseil a créé un poste à temps partiel de directeur aux travaux publics. Il l'a pourvu par monsieur Bernard Labelle qui a été à l'emploi du ministère des Transports du Québec pendant 37 ans. Son rôle en est un de conseil, d'évaluation, de planification et de surveillance des travaux de voirie, en plus d'être un mentor pour nos employés.

C'est dire qu'aujourd'hui, nous pouvons compter sur une équipe compétente et complémentaire pour répondre à nos besoins.



Les édifices municipaux

Comme vous le savez depuis quelques années, la Municipalité est aux prises avec des édifices municipaux qui ne répondent plus aux normes, que ce soit celles imposées pour les édifices publics ou par la CSST. Le texte intitulé «Règlement d'emprunt caserne» vous expose la situation.

La période d'amortissement

Pour ce qui est du règlement d'emprunt au montant de 443 000 \$ pour l'agrandissement de la caserne du service d'incendie, nous avons évalué l'impact de son amortissement sur une période de 20 ans et une de 15 ans. Nous vous proposons de le rembourser sur 15 ans. Ce qui motive ce choix est l'économie réalisée qui se chiffre à 46,433 \$. En prenant pour hypothèse un taux d'intérêt de 3,5 %, le remboursement des intérêts sur 20 ans est de 180 350 \$, alors que sur 15 ans les intérêts payés sont de 133 917 \$. La différence représente, pour chaque contribuable, l'ajout d'une somme annuelle de 2 \$/100 000 \$ d'évaluation. Le Conseil considère qu'il est préférable de faire cet effort collectif pour nous enrichir plutôt que d'enrichir les institutions financières.

Un rendez-vous à une séance d'information

Le **samedi 24 mai** 2014, vous êtes toutes et tous invités au Camp Jackson Dodds à une séance d'information qui se tiendra de 10 h à 12 h, au cours de laquelle nous vous exposerons notre vision, répondrons à vos questions et recevrons vos commentaires.

Le respect de vos droits

Le **vendredi 30 mai** 2014, à l'Hôtel de ville, dans la salle Strong, de 9 h à 19 heures comme la loi l'exige, un registre sera mis à la disposition des personnes habiles à voter qui souhaitent que ce règlement d'emprunt soit soumis au vote populaire lors d'un référendum. La loi précise que s'il y a moins de signataires que le nombre requis, le règlement d'emprunt soumis est considéré adopté. Nous procéderons alors par appel d'offres et à l'exécution des travaux suivant l'échéancier convenu avec la CSST.

Il me fera plaisir de vous accueillir le 24 mai prochain. Je demeure à votre disposition pour plus de renseignements.

Michel Boyer, maire

DERNIERS DÉVELOPPEMENTS

Réduction de pannes électriques

Hydro Québec doit procéder au dégagement d'une ligne afin de réduire les pannes électriques. Le secteur ciblé est le nord-ouest de notre territoire municipal, du Lac-Hughes au Lac Dainava. Des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres dangereux sont prévus. Nous demandons votre collaboration afin de permettre l'exécution des travaux projetés. Il en va de l'intérêt collectif. Nous vous en remercions à l'avance.

Balayage des chemins

Force est de constater que l'hiver et le printemps ont eu des effets néfastes sur nos chemins. Le balayage des intersections de nos chemins est terminé. Celui de l'ensemble des chemins sera complété avant la fin du mois. Les efforts de notre service de voirie ont été mis à boucher les nids-de-poule et remplir les crevasses afin de réduire les incon vénients en attendant qu'il soit possible d'y faire passer la niveleuse sur les parties non asphaltées.

Tout comme vous, notre service de voirie a dû se plier aux caprices de Dame Nature et s'adapter à la situation.

HOMMAGE POSTHUME

Mille-Isles rend hommage, à titre posthume, à madame Marie-Josée Bourdages, décédée le 25 avril 2014.

Femme engagée dans la collectivité, sensible au mieux-être de ses concitoyennes et concitoyens, Marie-Josée a été membre impliquée au comité consultatif d'urbanisme (CCU) à la fin des années 1980. Elle fut élue conseillère et a siégé au conseil en 1996 et 1997. Elle initia Différence Mille-Isles en 1998 qui obtint une subvention qui a permis d'embaucher trois personnes en 2000.

Le Conseil offre ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches et tient à remercier cette Mille-Isloise d'exception que nous regretterons.

Michel Boyer, maire



Activités culturelles et sportives

ACTIVITÉS À VENIR

Édition mai 2014

(MADA) MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS – INVITATION À UN DÎNER DES ÂÎNÉS

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des aînés (50 ans et plus) et à les inclure dans la vie sociale de la communauté, la municipalité, en collaboration avec la MRC, vous invite à un dîner incluant plusieurs sessions d'information. Le tout se déroulera à la salle communautaire, 1262 chemin de Mille-Isles le lundi 26 mai 2014 à midi. Le dîner, préparé par Cumin et Paprika, comprendra une session d'information de la Coopérative Coup de Pouce qui s'occupe de l'aide domestique, une de 4 Korners et leurs services pour les personnes anglophones et aussi une de la part de Maude Marcaurrelle, récemment engagée par la MRC d'Argenteuil comme agente de liaison pour les aînés. J'y serai présente également, Brenda Dawson, conseillère en charge de la démarche MADA. Vous êtes intéressés à vous joindre au nouveau comité MADA? Venez nous rencontrer.

Maude Marcaurrelle est disponible trois jours en semaine pour répondre à vos questions ou votre besoin d'information. Vous pouvez la joindre par téléphone au (450) 562-2474 Poste 2304.

RAPPEL: Vie Active continue tous les lundis dès 10 heures à la salle communautaire.

GAGNANTE DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Félicitations à Manon Laroche, gagnante du prix de 50 \$ pour le concours de photographie.



JARDIN COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL – RENCONTRE

Notre première rencontre se déroulera le samedi 24 mai 2014 dès 13 heures à la salle communautaire, 1262 chemin de Mille-Isles. Le thème pour cet atelier sera: comment choisir l'emplacement de notre jardin et le choix de nos légumes. Cet événement est gratuit et ouvert à toute la communauté.

Nous vous attendons en grand nombre!

FÊTE DE MILLE-ISLES – LE SAMEDI 2 AOÛT 2014

La Fête de Mille-Isles se déroulera le samedi 2 août 2014 de 11 h 30 à 16 h 30 sur la plage du Camp Scout Tamaracouta, 499, chemin Tamaracouta, Mille-Isles. Venez vous amuser avec nous et déguster du bon maïs et des hot dogs. Il y aura un jeu gonflable, un mur d'escalade, un concours de châteaux de sable ainsi que plusieurs autres activités. En cas de pluie l'événement sera remis au lendemain, le dimanche 3 août.

Nouveau cette année, la journée de l'environnement sera jumelée avec la Fête de Mille-Isles.

Un rappel vous sera envoyé avec plus de détails au mois de juillet.

*Vous êtes désireux de nous aider? Vous pouvez contacter Nathalie Bouchard par téléphone au (450) 438-2958 Poste 2608 ou par courriel nbouchard@mille-isles.ca.

Merci beaucoup et au plaisir de se voir.

Brenda Dawson

Conseillère, siège # 6

bdawson@mille-isles.ca

(450) 438-2958 Poste 2622



Activités culturelles et sportives

ACTIVITÉS À VENIR

Édition mai 2014

LE CAMP DE JOUR D'ÉTÉ 2014 DE LA RÉSERVE SCOUTE TAMARACOUTA

La réserve scout Tamaracouta invite les enfants à faire l'expérience Tamaracouta (CT) ou du camp Jackson Dodds (CDJ) cet été. Du 30 juin au 15 août, de 8 h 30 à 16 h 30 chaque jour de la semaine. Les inscriptions ont lieu directement au camp et sont déjà en cours, nous vous invitons donc à vous inscrire le plus tôt possible à Tamaracouta puisque les places sont limitées. Il y a des frais d'inscription de 75 \$ par enfant (ne s'applique pas aux membres de Scout Canada).

Assurez-vous que vos enfants sachent qu'ils peuvent inviter des amis qui ne sont pas des scouts. Vous n'avez pas besoin d'être un « scout » pour aller au Camp Scout Tamaracouta. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1 866 438-4096 ou directement par courriel à reservations@tamaracouta.com.

Nous espérons vous revoir cette année!!!!

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription sur www.mille-isles.ca et plus d'information sur les activités qui seront offertes pendant le camp.

Une invitation du Camp Scout Tamaracouta. Inscriptions auprès du Camp Scout Tamaracouta seulement.

LE RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLE

Une nouvelle plateforme Web pour le recrutement de bénévole est maintenant disponible pour le territoire des Laurentides. Dans chaque MRC, il y a un organisme responsable du déploiement de la plateforme. Chez nous, c'est le **Centre d'action bénévole - Association solidarité Argenteuil (CABASA)**.

Cette plateforme s'adresse autant aux organismes désireux de trouver des bénévoles qu'aux citoyens désireux de se trouver un endroit où faire du bénévolat.

Voici l'adresse : <http://www.jebenevole.ca/>

LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE NOUS LANCE UN DÉFI!

DÉFI COUREUR DES BOIS

Avec l'arrivée du printemps, les préparatifs sont en cours pour la 5e édition du Défi Coureur des Bois. Cette année, la date est fixée le samedi 19 juillet et il sera à nouveau au parc municipal de Gore au 45 chemin Cambria, à partir de 10 heures. Il y aura une course de 2 km pour les enfants de 15 ans et moins, une course de 8 km plus ¼ km de natation pour adultes (individuellement ou en paire), et une course 2 km pour ceux de 70 ans et plus. Des prix seront remis. Il y aura également une variété d'événements familiaux tout au long de la journée, y compris, le lancer du couteau et du tomahawk, une exposition d'art, un BBQ et plus. Les frais d'inscription aux courses sont de 20 \$. Nous invitons nos «athlètes» à s'y inscrire. Pour plus d'information appelez Tammy au (450) 562-2025 poste 3521.

C'est un excellent événement pour toute la famille. S'il vous plaît passez le mot et inscrivez la date sur votre calendrier.

BANDE RIVERAINE

Importance des 3 strates, à chacun son rôle!

Rappel important : Pour le maintien et la restauration de la bande riveraine naturelle et efficace, il est important de conserver les 3 strates de végétation.

Arbres

Les principaux avantages des arbres sont de pouvoir absorber de grandes quantités de phosphore et de fournir plus d'ombrage.

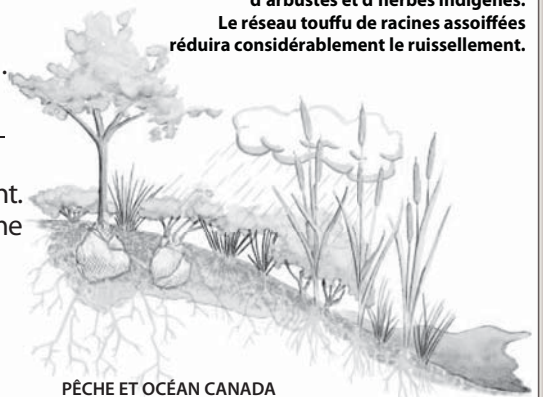
Arbustes

Quelques années après leur implantation, ils offrent la meilleure protection contre l'érosion grâce à leur enracinement plus profond.

Herbacés

Elles s'implantent et poussent très rapidement. Leurs tiges et leur système racinaire de surface forment une excellente protection contre le ruissellement de l'eau.

Pour rétablir un rivage en mauvais état, créez une zone tampon plantée d'arbustes et d'herbes indigènes. Le réseau touffu de racines assoiffées réduira considérablement le ruissellement.



CRE LAURENTIDES

PÊCHE ET OCÉAN CANADA



FORUM MILLE-ISLES

Édition mai 2014

Forum Mille-Isles est un organisme présent dans notre municipalité depuis le 27 mai 2008. Il s'est donné comme mission depuis sa fondation d'encourager et supporter l'implication citoyenne. Actif dans son milieu, plusieurs activités ont été organisées dans le passé comme une journée de l'environnement, une consultation publique sur le plan d'urbanisme, une conférence de Solidarité rurale du Québec. Des recommandations ont été faites au Conseil municipal sur le plan d'urbanisme, la gestion de la correspondance, la protection des lacs, les tours de télécommunication, l'évaluation foncière, ainsi que sur la gestion municipale afin de permettre aux citoyens de se développer dans un milieu de vie agréable. Le dossier sur les coupes forestières que nous avons mené a eu des résultats positifs par le resserrement de la surveillance pour le respect des règles de coupe dans notre région.

Plus récemment en 2013, des membres de Forum Mille-Isles ont fait du porte à porte et des envois électroniques et postaux, pour renseigner la population sur la possibilité d'aller signer les registres et de voter aux référendums sur les différents règlements d'emprunts. A chaque mois depuis la fondation de l'organisme, les membres du Conseil exécutif participent aux réunions ordinaires et extraordinaires du Conseil municipal pour suivre les derniers développements municipaux. Le Conseil exécutif est représenté par Anne Bissonnette (présidente), Alain Duhaime (vice-président), Manon Laroche (secrétaire), Alcide Lessard (trésorier) ainsi que Stephen Côté (conseiller).

Le financement de notre organisme se fait par le biais d'une cotisation annuelle de 20\$ par membre. Tous les participants des différentes activités l'ont fait de façon bénévole. Votre contribution rend possible la diffusion de l'information en couvrant le coût des photocopies et des envois postaux. Votre appui financier permet à **Forum Mille-Isles** de continuer d'exister et de poursuivre ses objectifs.

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion pour l'année 2014, nous vous invitons à remplir le formulaire que vous retrouverez en bas de cette page et nous le faire parvenir avec le montant de la cotisation à l'adresse postale de la secrétaire Manon Laroche.

Merci pour votre soutien,

Manon Laroche secrétaire et **Alcide Lessard** trésorier

1921, chemin Mille-Isles Ouest

Morin-Heights (Québec) J0R 1H0

Tél: 450-226-6236

Courriel: manonlaroche@sympatico.ca



Formulaire d'inscription FORUM MILLE-ISLES

Nom de famille et prénom

Adresse

Numéros de téléphone

Adresse courriel

Compétences et intérêts (facultatif)

Montant joint (20\$/membre ou don) Pour un chèque le faire au nom de Forum Mille-Isles



Inscription au Registre des entreprises

Édition mai 2014

INSCRIPTION AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Registre des entreprises locales désirant transiger avec la **Municipalité de Mille-Isles**

Ceci n'est pas une liste de référence, mais un outil interne de la municipalité.

À toutes les entreprises locales qui veulent être contactées par la municipalité pour soumissionner les différents travaux dans leur champ de compétence, veuillez, s'il vous plaît, nous fournir les informations suivantes:

Nom de l'entreprise : _____


Contact : _____

Adresse : _____

Téléphone(s) : _____

Courriel : _____

NEQ : _____

Type d'entreprise :	Cochez	Type d'entreprise :	Cochez
Construction-Général	<input type="checkbox"/>	Électricité	<input type="checkbox"/>
Construction Commercial	<input type="checkbox"/>	Plomberie	<input type="checkbox"/>
Construction Industriel	<input type="checkbox"/>	Traduction	<input type="checkbox"/>
Architecte/Dessins	<input type="checkbox"/>	Alimentation-traiteur	<input type="checkbox"/>
Transport en vrac	<input type="checkbox"/>	Excavation	<input type="checkbox"/>
Spécialité (spécifier)			
Autre (spécifier)			

Je désire être placé dans le registre interne de la **Municipalité de Mille-Isles** et je désire être contacté pour tous travaux à faire pour la **Municipalité de Mille-Isles** dans mon champ de compétence.

Signature : _____ Date : _____

Fax : 450-438-6157 ou cslight@mille-isles.ca

Vous pouvez faire enlever votre entreprise de ce registre en tout temps par lettre écrite.

INFORMATION

URGENCE : 911

Vos élus municipaux



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca



André Durocher, siège no 1
Voirie et infrastructures
adurocher@mille-isles.ca



Howard Sauvé, siège no 2
Urbanisme et Environnement,
Comité consultatif d'urbanisme
hsauve@mille-isles.ca



Fred Beaudoin, siège no 3
Sécurité civile et publique
fbeaudoin@mille-isles.ca



Dawn Charles, siège no 4
Communications avec les citoyens
dcharles@mille-isles.ca



David Hudson, siège no 5
Maire suppléant
dhudson@mille-isles.ca



Brenda Dawson, siège no 6
Loisirs et culture, Tricentris
bdawson@mille-isles.ca

Services municipaux 450-438-2958

- **Johanne Ringuette :**
Directrice générale
Poste 2620
jringuette@mille-isles.ca
- **Andrée-Ann LaRocque :**
Directrice du service d'urbanisme
et environnement
Poste 2602
alarocque@mille-isles.ca
- **Bernard Labelle :**
Directeur aux travaux publics
Poste 2609
blabelle@mille-isles.ca
- **Alain Charbonneau :**
Directeur service incendie
Poste 2603
acharbonneau@mille-isles.ca
- **Carmen Vicent :**
Greffière et
secrétaire-trésorière adjointe
Poste 2610
cvicent@mille-isles.ca
- **David Roy**
Inspecteur en urbanisme
et en environnement
Poste 2607
droy@mille-isles.ca
- **Marc Auclair :**
Contremaître voirie
municipale et travaux publics
Poste 2605
mauclair@mille-isles.ca
- **Sonia Legault :**
Commis à la comptabilité
Poste 2601
comptabilite@mille-isles.ca
- **Nathalie Bouchard**
Responsable de l'environnement
et des loisirs municipaux
Poste 2608
nbouchard@mille-isles.ca
- **Chrystine Slight :**
Technicienne administrative
Poste 2600
cslight@mille-isles.ca

Paiement des taxes 2014

- Premier versement : 20 mars 2014
- Deuxième versement : 20 juin 2014
- Troisième versement : 19 septembre 2014

Paiement par Internet: notez que des frais de 5 \$ sont exigés pour chaque avis de rappel

Horaire du bureau municipal dès le 1^{er} juin

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- Jour de l'an
- 2 janvier
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des patriotes
- Fête nationale du Québec
- Fête du Canada (lundi)
- Fête du travail
- Action de Grâce
- 24 décembre
- Noël
- 26 décembre
- 31 décembre

Calendrier des séances ordinaires du conseil

- 4 juin 2014
- 6 août 2014
- 1^{er} octobre 2014
- 3 décembre 2014
- 2 juillet 2014
- 3 septembre 2014
- 5 novembre 2014

LISTE D'ENVOI DE MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES – COMMENT S'INSCRIRE?

Vous désirez faire partie de la liste d'envoi de message d'intérêt public en provenance de la municipalité de Mille-Isles?

Simple, inscrivez-vous en ligne en cliquant sur l'icône à droite de l'écran.



INSCRIPTION
LISTE D'ENVOI

Vous recevrez un message d'accueil pour confirmer que vous avez été ajouté à la liste d'envoi.